

Badge Piéton d'Or



Manuel pour
l'apprentissage de la marche

Niveau scolaire : 3^e degré primaire



BRUXELLES MOBILITÉ
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



Remerciements

Ce manuel a été conçu en collaboration avec le VSV
(Vlaamse Stichting Verkeerskunde).



Ce manuel a été rédigé par les asbl GoodPlanet et COREN
à la demande de Bruxelles Mobilité - Direction Mobilité et Sécurité routière.

Avant-propos

Afin de vous accompagner dans l'apprentissage et la pratique de la marche et du vélo avec vos élèves, Bruxelles Mobilité, en collaboration avec les asbl COREN et GoodPlanet, a développé des **programmes d'apprentissage**. Ces programmes ont pour objectif de faire de vos élèves des citoyen·nes maîtrisant les **modes actifs de déplacement** et responsables de leur mobilité. Nos réflexions ont pris la forme de kits « marche » et « vélo », pour les différents niveaux scolaires, destinés aux **enseignant·es** de la 1^{re} maternelle jusqu'à la 6^e primaire.

Nos programmes d'apprentissage permettent aux enseignant·es de travailler sur l'apprentissage des modes actifs de manière autonome. Ils complètent les accompagnements déjà proposés par des associations bruxelloises, tels que le Brevet du Piéton (GoodPlanet) et le Brevet du Cycliste (Pro Velo). Si vous ressentez le besoin d'être accompagné·e de manière plus active dans cet apprentissage, nous vous invitons à contacter ces différents acteurs.

Chaque kit éducatif est composé d'un manuel pratique destiné aux enseignant·es, d'une fiche de contrôle, d'une fiche d'auto-évaluation et de quelques fiches d'exercices supplémentaires. Les kits sont également accompagnés de récompenses à distribuer aux élèves après le processus d'apprentissage et de « Cartes Piéton d'Or » pour les parents.

Le programme d'apprentissage de la marche est constitué de quatre Badges, adaptés à chaque niveau :

- ➡ Le Badge Petit Piéton pour les maternelles
- ➡ Le Badge Piéton de Bronze pour le 1^{er} degré primaire
- ➡ Le Badge Piéton d'Argent pour le 2^e degré primaire
- ➡ Le Badge Piéton d'Or pour le 3^e degré primaire

Vous avez en mains le manuel Piéton d'Or qui accompagne les enseignant·es du **3^e degré primaire** dans l'apprentissage et l'expérimentation de la marche **dans la circulation réelle**. Le Badge Piéton d'Or suit le Badge Piéton d'Argent du 2^e degré primaire. Les balades et les exercices, qui permettent aux élèves de s'entraîner et de développer leurs aptitudes, sont faciles à organiser. Les exercices sont adaptés à leur âge et à leur phase de développement. Les **compétences de base** ont été couvertes dans les manuels précédents (par exemple, la traversée d'un passage pour piétons et la lecture d'une carte). Ce Badge Piéton d'Or vous permettra de faire avancer vos élèves en mettant l'accent sur leur capacité à être attentifs à leur environnement urbain et à **se déplacer avec plus d'autonomie**. À la fin de ce manuel, vous trouverez nos conseils pour équiper votre école et vos élèves, ainsi que des propositions de formations pour les enseignant·es et les parents.

Bonne marche !



Table des matières

1. Introduction	6
1.1. Le principe STOP	6
1.2. Les étapes d'apprentissage de la marche	8
1.3. Les prérequis	9
1.4. Les objectifs du Badge Piéton d'Or	10
1.5. Les étapes du Badge Piéton d'Or	11
1.6. Comment bien utiliser ce manuel ?	12
1.7. Défis pour les enfants aux besoins spécifiques	13
2. Entraînement des compétences	14
PARTIE 1 : Exercices en classe et autour de l'école	15
Compétence 1a – Estimer une distance et un temps de parcours	15
Compétence 2a – Être conscient de la place et de l'équipement réservés à chaque mode de déplacement dans l'espace public	21
Compétence 3a – Se préparer et partir à pied à la découverte de la ville	24
PARTIE 2 : Exercer les compétences pendant des balades en ville	27
Compétence 1b – Estimer une distance et un temps de parcours	30
Compétence 2b – Être conscient de la place et de l'équipement réservés à chaque mode de déplacement dans l'espace public	32
Compétence 3b – Se préparer et partir à pied à la découverte de la ville	34
Avant-pendant-après la balade : les étapes pour préparer une balade du Badge Piéton d'Or avec toutes les compétences	36
3. Comment vous outiller ?	39
3.1. Les Plans de Déplacements Scolaires	39
3.2. La Semaine de la Mobilité	40
3.3. La newsletter Mobilité scolaire	40
3.4. Matériel en prêt	40
3.5. Impliquer les parents et équiper les enfants	40
Annexes	41

1. Introduction

Les enfants en 5^e et 6^e primaire sont a priori capables de se déplacer de manière autonome sur leur trajet domicile-école. Bien qu'ils soient capables de se déplacer seuls en rue, les enfants entre 9 et 12 ans n'ont pas encore acquis toutes les compétences d'analyse de la rue et des situations potentiellement dangereuses qui peuvent se présenter dans la circulation : à cet âge, il est recommandé que les enfants se déplacent en autonomie uniquement sur des trajets qui ont été analysés avec un·e adulte au préalable. Ils vont évoluer de façon de plus en plus indépendante en grandissant.

Pour les **préparer à une autonomie complète**, il est important de responsabiliser les élèves de primaire le plus tôt possible. Les parents ainsi que les enseignant·es jouent un rôle important dans l'éducation à la mobilité des jeunes enfants. Dans ce manuel, nous nous adressons à vous en tant qu'enseignant·e.

Ce manuel contient de nombreux **conseils et astuces** pour que vos élèves de 5^e et 6^e primaire prennent plaisir à la marche et découvrent, en sécurité et en s'amusant, comment préparer un trajet et comment se comporter, de façon autonome, dans la circulation en tant que piéton.

La structure du Badge Piéton d'Or suit les différentes étapes du processus d'apprentissage des enfants. Il est important que vous aussi, en tant qu'enseignant·e, sachiez comment fonctionne ce processus d'apprentissage (voir le point 1.2).

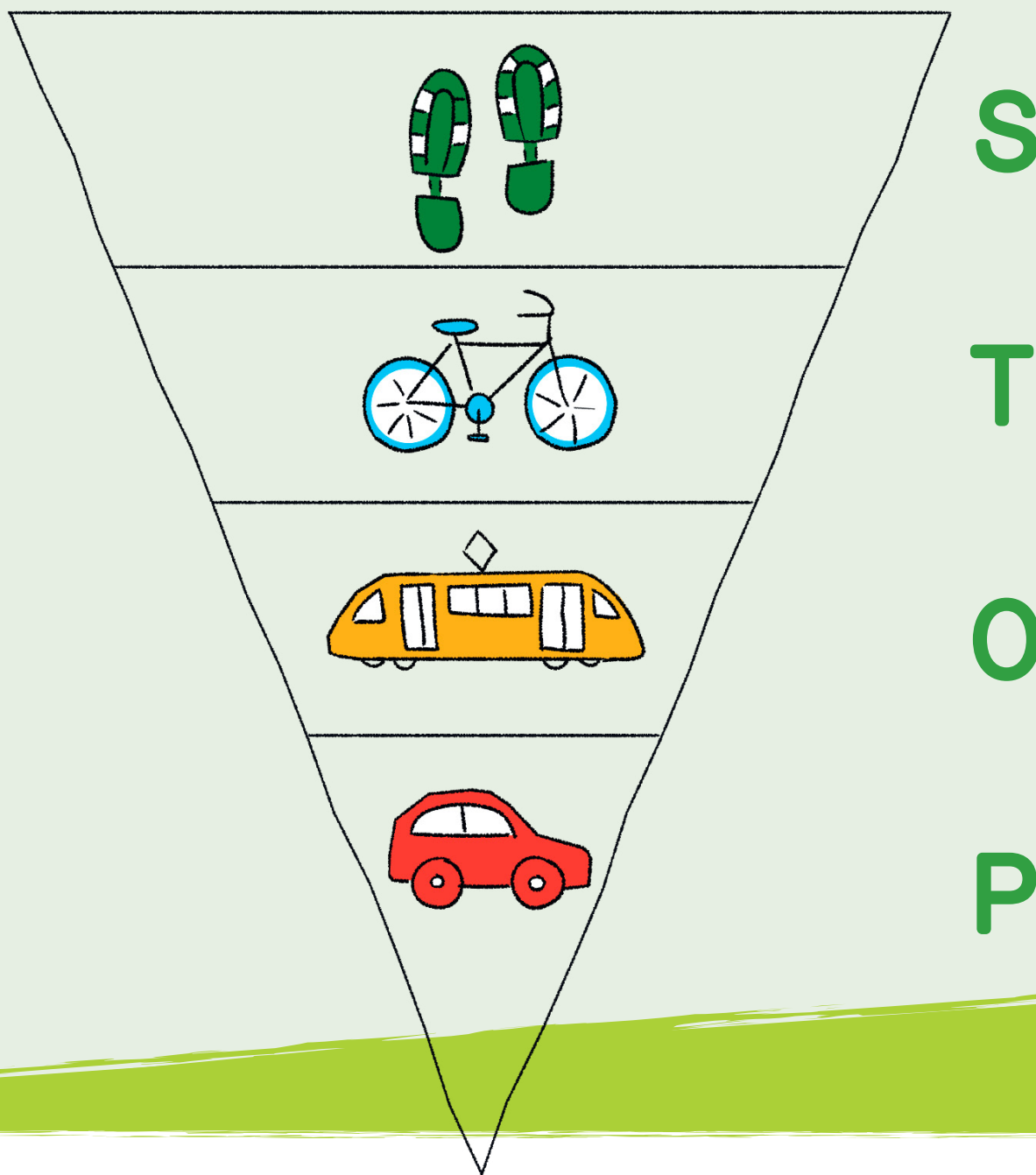
Ce manuel se focalise sur la marche, qui est le mode de déplacement prioritaire du principe STOP.



1.1. LE PRINCIPE STOP

Le principe « STOP » est une hiérarchisation entre les différents modes de déplacement. L'idée promue par le principe STOP est de donner la priorité aux piétons (Stappen), puis aux cyclistes (Trappen), ensuite aux transports publics (Openbaar vervoer) et enfin aux véhicules privés (Personenwagen) dans l'espace public. En pratique, ce principe mène largement à une population plus active et donc en meilleure santé ainsi qu'à des rues moins embouteillées et moins polluées par les voitures.

ORDRE DE PRIORITÉ DES MODES DE DÉPLACEMENT



Le principe STOP

- S = STAPPEN (**MARCHER**, 1 à 2 km)
Mettez de bonnes chaussures et déplacez-vous à pied quand les distances sont courtes !
- T = TRAPPEN (**PÉDALER**, 2 à 5 km)
La distance est plus longue ? Enfourchez votre vélo !
- O = OPENBAAR VERVOER (**TRANSPORT PUBLIC** > 5 km)
Le bus, le train, le tram et le métro vous amènent encore plus loin.
- P = PERSONENWAGEN (**VOITURE PERSONNELLE**)
Il n'est pas possible d'utiliser les trois premières options ?
Prenez dans ce cas la voiture, sans oublier le covoiturage et les voitures partagées.

1.2. LES ÉTAPES D'APPRENTISSAGE DE LA MARCHÉ

Les étapes d'apprentissage reprises ci-dessous indiquent l'endroit où se situent les élèves dans le programme éducatif.

École maternelle	➡ Exercices liés au Badge Petit Piéton ➡ Entraînement et test final pour le Badge Petit Piéton	Maîtrise du déplacement en groupe + déplacement main dans la main avec un-e adulte
1 ^{re} primaire	➡ Exercices liés au Badge Piéton de Bronze ➡ Entraînement et test final pour le Badge Piéton de Bronze	Maîtrise du déplacement individuel, accompagné d'un-e adulte
2 ^e primaire		
3 ^e primaire	➡ Exercices liés au Badge Piéton d'Argent ➡ Entraînement et test final pour le Badge Piéton d'Argent	Maîtrise du déplacement individuel
4 ^e primaire		
✓ 5 ^e primaire	➡ Exercices liés au Badge Piéton d'Or ➡ Balades en ville et auto-évaluation des apprentissages par les élèves	Maîtrise du déplacement à pied en ville
✓ 6 ^e primaire		



1.3. LES PRÉREQUIS

Le Badge Piéton d'Or suit le Badge Piéton d'Argent du 2^e degré primaire. Les **objectifs d'apprentissage du Badge Piéton d'Argent doivent donc être acquis** avant de pouvoir se lancer dans le Badge Piéton d'Or.

Une classe qui n'a suivi aucune formation piétonne au préalable peut tout de même s'attaquer au Badge Piéton d'Or. Toutefois, certains élèves éprouveront peut-être des difficultés à s'approprier certaines notions et certaines compétences, d'autant plus s'ils se déplacent déjà largement seuls en rue et s'ils ont acquis de mauvais réflexes.

Dans les balades liées à ce manuel, nous proposons quelques lieux d'exercices appropriés pour rappeler les compétences pratiques du Badge Piéton d'Argent (voir balades : annexes 4.1 à 4.18), au terme duquel vos élèves devraient être capables de **se déplacer en tant que piétons, en autonomie, en sécurité**.

Les élèves doivent également être capables de **se déplacer en groupe**, suivant l'apprentissage dans les manuels Petit Piéton (école maternelle) et Piéton de Bronze (1^{er} degré primaire). Ceci est particulièrement important dans le contexte de ce manuel, car les sorties qui vous sont proposées ici se font en groupe.

Si vous vous rendez compte que ces prérequis ne sont pas tout à fait acquis, n'hésitez pas à exercer vos élèves avec les jeux et exercices des trois manuels précédents. Ces manuels sont disponibles sur demande et sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole. Les règles d'or vues dans les manuels précédents sont disponibles en annexe et sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole (annexe 1).

Voici un rappel des compétences vues dans les manuels précédents :

Badge Petit Piéton	Badge Piéton d'Argent
➡ Se déplacer en groupe ➡ Rester sur le trottoir même si le passage est difficile	➡ Traverser un passage pour piétons avec feux de signalisation ➡ Traverser un passage pour piétons en carrefour ou dans un rond-point¹ ➡ Traverser près d'un tram ou d'un bus arrêté
Badge Piéton de Bronze	➡ Traverser en sécurité en dehors d'un passage pour piétons ➡ Traverser entre des voitures stationnées ➡ Circuler sur le trottoir et contourner des obstacles qui l'obstruent entièrement

Il est important que les élèves restent attentifs à leur environnement lorsqu'ils se déplacent en rue. Ils doivent regarder autour d'eux et aussi écouter : les GSM et les écouteurs sont donc de mauvais amis quand on se déplace en rue, surtout au moment de traverser. Parlez-en à vos élèves, en particulier quand ils s'apprêtent à entrer en secondaire et à être plus autonomes en rue.

¹ La situation spécifique au rond-point n'est pas détaillée dans le Badge Piéton d'Argent, mais vous pouvez la trouver au rappel des compétences pratiques (annexe 1).

1.4. LES OBJECTIFS DU BADGE PIÉTON D'OR

Le Badge Piéton d'Or est destiné aux élèves de 5^e et 6^e primaire. Il vise à rendre les élèves autonomes dans leurs déplacements à pied et à leur faire découvrir la vie de piéton. Il s'agit d'**apprendre à planifier un trajet, comprendre l'espace public et prendre plaisir à la marche.**

Ces objectifs sont déclinés en **trois compétences**, que vous pourrez évaluer au fil de l'année et en parallèle avec les **auto-évaluations des élèves**. En suivant l'ordre des exercices de ce manuel et des fiches supplémentaires, vous pourrez travailler chaque compétence une à une et progressivement.

Objectifs	Compétences
Se déplacer en autonomie et découvrir la vie de piéton	1. Estimer une distance et un temps de parcours
	2. Être conscient de la place et de l'équipement réservés à chaque mode de déplacement dans l'espace public
	3. Se préparer et partir à pied à la découverte de la ville



1.5. LES ÉTAPES DU BADGE PIÉTON D'OR

L'obtention du Badge Piéton d'Or par vos élèves se déroule en plusieurs étapes :

ÉTAPE 1

Se préparer

- ➡ Lisez attentivement ce manuel.
- ➡ Informez vos collègues et votre direction.
- ➡ Informez les parents que leur enfant s'exerce aux compétences piétonnes.

ÉTAPE 2

Travailler sur les compétences et partir en balade

- ➡ Exercez les compétences reprises dans le tableau ci-contre avec vos élèves. Vous trouverez des exercices adaptés plus loin dans ce manuel et des propositions de balades en annexe et sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole (annexes 4.1 à 4.18).

ÉTAPE 3

Évaluer l'acquisition des compétences

- ➡ Après chaque balade proposée dans ce Badge Piéton d'Or :
 - Faites remplir aux élèves une fiche d'auto-évaluation (annexe 5).
 - Utilisez la fiche de contrôle pour noter vos observations et les points sur lesquels vous devez encore travailler ensemble (annexe 6).
 - Comparez la fiche d'auto-évaluation des élèves avec vos propres observations.

ÉTAPE 4

L'obtention du Badge Piéton d'Or

- ➡ Notez les points forts et les points d'amélioration de chaque élève sur la « Carte Piéton d'Or » destinée aux parents, en vous basant sur votre fiche de contrôle et les auto-évaluations des élèves.
- ➡ Distribuez les récompenses aux élèves (à commander sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole).



1.6. COMMENT BIEN UTILISER CE MANUEL

En suivant ce manuel, vous préparez vos élèves à des balades piétonnes d'environ une demi-journée. Ces balades vous permettront d'exercer les compétences du Badge Piéton d'Or avec vos élèves, ainsi que de **découvrir la ville à pied**, en passant par divers points d'intérêt.

Dans la **première partie de ce manuel**, vous trouverez des exercices pour chacune des trois compétences de ce Badge, qui suivent un ordre progressif : **d'abord en classe, puis aux alentours de l'école**, dans un environnement connu des élèves. Chaque exercice peut être répété plusieurs fois au cours de l'année afin de bien ancrer la compétence.

Dans la **deuxième partie de ce manuel**, nous proposons des balades **dans différents quartiers de Bruxelles**, ainsi que des exercices préparatoires à celles-ci, liés aux trois compétences. Les exercices sont applicables à n'importe quelle balade suggérée. Lors de chacune des balades, vous pourrez (1) estimer la distance parcourue et le temps de parcours, (2) observer l'espace public et les équipements urbains et (3) découvrir un quartier de Bruxelles. Vous n'êtes pas obligé-e d'exercer les trois compétences pendant la même balade, mais toutes les balades le permettent.

Faites confiance à votre jugement et à votre connaissance des capacités de vos élèves pour savoir sur quels exercices il sera nécessaire de passer plus de temps. Laissez aussi de la place à la créativité et à la flexibilité : il faut évidemment s'adapter à vos élèves, à votre environnement scolaire, aux événements de l'école et à l'aide extérieure à laquelle vous pouvez faire appel.

CONSEILS GÉNÉRAUX POUR LE BON DÉROULEMENT DES EXERCICES EN DEHORS DE L'ÉCOLE

1. Nous vous conseillons d'équiper les adultes encadrants, et éventuellement les élèves, de chasubles. Ils aideront les autres usagers de l'espace public à identifier un groupe en déplacement et à réagir avec la prudence qui s'impose. À la fin de ce manuel, nous vous donnons des pistes pour obtenir du matériel (p. 39).
2. Certains élèves peuvent avoir un comportement téméraire, en particulier ceux qui se déplacent déjà seuls en rue. Portez-leur une attention particulière.
3. Faites des retours réguliers sur le vécu des élèves : Qu'ont-ils appris ? Qu'ont-ils remarqué ? Ont-ils aimé se déplacer à pied ? Ont-ils trouvé un exercice difficile ? Vont-ils changer leur façon de se déplacer en rue, à l'avenir ?
4. Avant de partir en balade, rappelez aux élèves les règles de déplacement individuel et en groupe (voir annexe 1 et les manuels précédents).
5. Laissez les élèves tenir la carte chacun à leur tour pour diriger le groupe pendant les balades.

1.7. DÉFIS POUR LES ENFANTS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Unia et la Fédération Wallonie-Bruxelles veulent promouvoir l'intégration d'élèves aux besoins spécifiques (atteints par exemple d'un trouble tel que le TDAH*, la dyslexie ou l'autisme) dans l'enseignement ordinaire. Fin 2017, la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté le décret relatif à l'accueil, à l'accompagnement et au maintien dans l'enseignement ordinaire (fondamental et secondaire) des élèves présentant des besoins spécifiques.



Ces enfants, en comparaison avec leurs camarades du même âge, sont confrontés à des défis supplémentaires, comme :

- ➡ Une perception insuffisante du danger.
- ➡ Une propension à la distraction plus importante.
- ➡ Une difficulté ou une incapacité à éliminer les stimuli en arrière-plan.
- ➡ Une impulsivité accrue.
- ➡ Une plus grande agitation et de l'impatience (par exemple ne pas être capable d'attendre).
- ➡ Des problèmes cognitifs et d'apprentissage plus importants.
- ➡ Des difficultés d'orientation spatiale et à trouver leur chemin.
- ➡ Des difficultés à appréhender des notions comme la gauche, la droite, avant, après, en-dessous, au-dessus.
- ➡ Des difficultés à comprendre des tâches complexes.
- ➡ Des difficultés à s'imaginer dans la perspective de l'autre.
- ➡ Une confiance en soi amoindrie en raison des défis cités ci-dessus.

Afin que les élèves aux besoins spécifiques puissent respecter les règles de sécurité de manière fiable et qu'elles deviennent un automatisme, il faut souvent les leur répéter. Voici quelques **conseils à appliquer dans tout le groupe**. Les enfants neurotypiques bénéficieront également de ces méthodes.

- ➡ Utilisez un langage clair et donnez des tâches univoques.
- ➡ Apprenez aux enfants à demander de l'aide.
- ➡ Compensez là où c'est nécessaire en autorisant des aides qui favorisent l'autonomie, comme un « pense-bête » avec des icônes que l'enfant peut garder avec lui.
- ➡ Utilisez plusieurs moyens de visualisation des consignes : pictogrammes, mimes, figurines ou vidéos.
- ➡ Travaillez étape par étape, en découpant la tâche à accomplir.
- ➡ Expliquez pourquoi une règle est d'application.
- ➡ Utilisez la dénomination « les deux côtés » en complément de « gauche et droite ».

* Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité.

2.

Entraînement des compétences

Les exercices qui suivent sont **classés par niveau de difficulté** et selon les trois compétences que vos élèves doivent maîtriser pour obtenir leur Badge Piéton d'Or. Il est préférable de commencer par le premier exercice. En suivant cette structure, vous travaillerez toujours dans la bonne phase de développement de vos élèves.

Dans la pratique

Les **trois compétences** du Badge Piéton d'Or sont travaillées en deux parties :

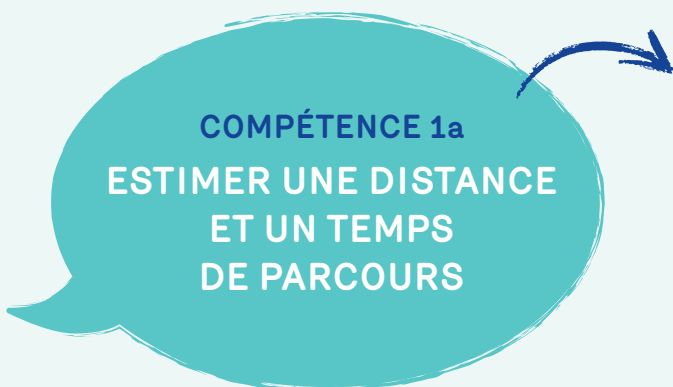
- Partie 1 : Exercices et sorties dans les alentours de l'école.
Chaque exercice ou sortie dure entre 15 et 45 minutes. Munissez-vous de l'annexe 2 : Dossier d'exercices - Partie 1.
- Partie 2 : Balades en ville.
L'apprentissage est approfondi grâce à des balades d'environ une demi-journée, pour lesquelles les élèves auront besoin de l'annexe 3 : Dossier d'exercices - Partie 2.

Les balades proposées vous permettront de découvrir la ville et le plaisir de la marche en mettant l'accent sur des points d'intérêt diversifiés (lieux culturels, naturels...). Les balades ont pour point de départ et d'arrivée des arrêts de transport en commun (STIB ou SNCB). Vous pouvez ainsi facilement accéder à différents parcours dans toute la ville.



PARTIE 1 : EXERCICES EN CLASSE ET AUTOUR DE L'ÉCOLE

Un dossier pour les élèves est prévu pour tous les exercices en classe et autour de l'école (annexe 2 : Dossier d'exercices - Partie 1). Les élèves peuvent ainsi conserver au même endroit leurs notes sur leur apprentissage de la marche. Ce dossier est disponible sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole.



COMPÉTENCE 1a

ESTIMER UNE DISTANCE ET UN TEMPS DE PARCOURS

Objectif

Les élèves sont capables d'estimer correctement une distance dans la rue depuis leur propre position, et un temps de parcours pour un itinéraire connu ou une distance donnée.

Sous-compétences

➡ Estimer :

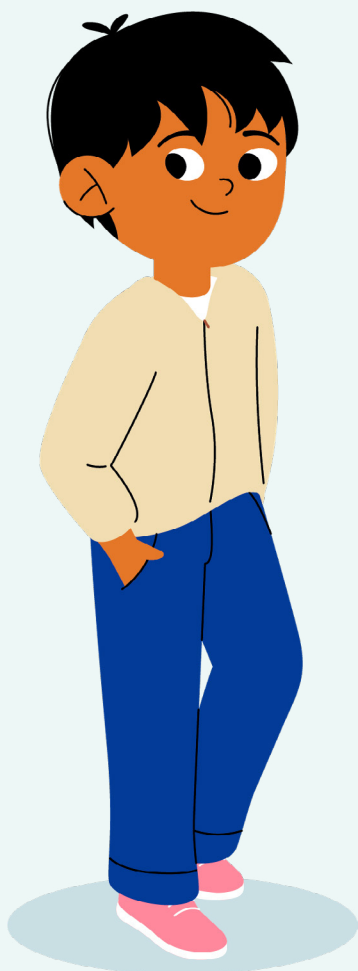
- La distance entre sa position et un point dans la rue.
- Le temps de parcours en groupe pour un trajet connu ou une distance donnée.
- Le temps de parcours individuel pour un trajet connu ou une distance donnée.

➡ Avoir une base de référence pour estimer une distance ou un temps de parcours.

➡ Utiliser un chronomètre.

Conseil

Refaites les exercices plusieurs fois pour renforcer la base de référence des élèves et ancrer la compétence.



Estimer une distance et un temps de parcours dans la cour et devant l'école : déplacement individuel

Lieu	La cour de récréation et le trottoir devant l'école.
Matériel	Quatre chronomètres, un mètre de chantier ou un mètre ruban, de quoi écrire, un dossier d'exercices - Partie 1 pour chaque élève (à trouver en annexe et sur le site mobilité-mobilité.brussels/fr/ecole – annexe 2).
Accompagnement	Éventuellement un-e accompagnant-e supplémentaire.
Préparation	Identifiez deux points séparés de minimum 5 mètres et maximum 20 mètres dans la cour et deux points séparés de 100 mètres sur le trottoir devant l'école.
Exercice Partie 1 - Estimer une distance dans la cour	Placez-vous avec vos élèves à proximité du 1 ^{er} point identifié et de manière à bien voir le 2 ^e point. Demandez aux élèves d'estimer la distance entre les deux points et de noter leur estimation dans leur dossier. Mesurez ensuite la distance réelle ensemble.



**Exercice Partie 2 -
Estimer une distance
et un temps de
parcours sur le
trottoir devant l'école**

- Sortez sur le trottoir et demandez aux élèves d'estimer la distance entre les deux points définis et de la noter dans leur dossier d'exercices - Partie 1. Donnez-leur la réponse. Puis demandez aux élèves d'estimer le temps qu'ils mettront à parcourir cette distance de 100 mètres sur le trottoir en marchant normalement, et de le noter dans leur dossier.
- Répartissez les élèves en quatre groupes et donnez un chronomètre à chaque groupe. Les élèves marchent un par un entre les deux points, en étant chronométrés par leur groupe, et notent le résultat.

**Exercice Partie 3 -
Moyenne pour
la classe**

Pendant les balades en ville, les élèves devront estimer les temps de déplacement en groupe. Pour les y préparer, complétez la troisième partie de l'exercice, qui consiste à faire la moyenne des temps de déplacement des élèves de la classe.

Points d'attention

- Certains élèves pourraient être tentés d'aller le plus vite possible. Vous pouvez faire parcourir la distance par les élèves une première fois sans chronomètre afin qu'ils marchent à un rythme normal la deuxième fois.
- Vous pouvez refaire cet exercice à différents endroits, afin de créer une base de référence pour les élèves.
- Une fois que les élèves donnent de bonnes estimations de distances pour des lignes droites, vous pouvez estimer des distances sur deux côtés de la cour ou dans des rues courbes : 100 mètres à vol d'oiseau ne représentent pas toujours 100 mètres marchés. Les exercices se font pour une distance marchée, incluant les courbes.
- Vous pouvez arrêter les élèves à mi-parcours pour les entraîner à arrêter le chronomètre et à le relancer au bon moment.
- En ville, on parcourt rarement 100 mètres en ligne droite (« à vol d'oiseau »). Évitez de pratiquer cet exercice en incluant des traversées, mais l'exercice peut se faire dans des courbes. L'important est d'avoir parcouru 100 mètres.

Estimer un temps de parcours en rue : déplacement en groupe

Lieu	Autour de l'école.
Matériel	Au moins un chronomètre, de quoi écrire, le dossier d'exercices - Partie 1 pour chaque élève (à trouver en annexe et sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole - annexe 2), une carte du quartier, des chasubles pour les adultes et éventuellement pour les élèves.
Accompagnement	Un-e ou deux accompagnant-es supplémentaires.
Préparation	Choisissez un itinéraire « aller » que vous faites régulièrement à pied avec vos élèves (bibliothèque, piscine, parc...) ou suffisamment proche de l'école pour être dans un environnement connu. Repérez un autre itinéraire « retour » pour rejoindre l'école. Indiquez les deux itinéraires sur la carte.
Exercice Partie 1 - Aller	• Expliquez vers quelle destination vous allez vous rendre. Demandez aux élèves d'estimer le temps que le groupe mettra pour rejoindre la destination choisie et de le noter dans leur dossier d'exercices - Partie 1. • Montrez ensuite l'itinéraire sur la carte et indiquez la distance. Demandez si certains veulent changer leur estimation de temps. Les élèves notent leur éventuelle nouvelle estimation dans leur dossier. • Parcourez le chemin en le chronométrant et comparez le temps de parcours réel avec les estimations des élèves.



Exercice Partie 2 - Retour

- Montrez aux élèves l'itinéraire de retour et laissez-les comparer les deux itinéraires. Demandez-leur d'analyser si la distance est similaire au premier parcours et d'estimer le temps que prendra le retour.
- Chronométrez votre balade et comparez le temps réel avec les estimations.

Points d'attention

- Vous pouvez utiliser plusieurs chronomètres pour exercer les élèves à utiliser cet outil et pour diminuer la marge d'erreur en cas d'arrêts pendant lesquels il faudra mettre le chronomètre en pause.
- Marcher en groupe prend plus de temps que marcher seul. Discutez de cette question avec vos élèves : En groupe, nous avons mis X minutes pour faire le trajet. Combien de temps pensez-vous que vous auriez mis pour faire le même trajet tout seul ?
- En moyenne, on compte que 1 km se parcourt en 12 minutes de marche puisque la vitesse moyenne d'un piéton pour un déplacement individuel est de 5 km/h. Cela dépendra évidemment de différents paramètres : l'âge, l'état de santé du marcheur, s'il flâne ou s'il est pressé, à quel point il est chargé... Mais aussi du dénivelé, de l'encombrement des rues, du nombre de fois qu'il doit s'arrêter pour traverser...

Comment bien chronométrer un parcours ?

Mettez les chronomètres sur **pause** en cas d'arrêt non prévu dans le parcours : un élève qui doit refaire ses lacets, un moment d'explication ou d'observation de l'environnement...

Les temps des traversées, avec ou sans feux de signalisation, font partie intégrante du parcours prévu. N'appuyez donc pas sur pause si vous attendez pour traverser.

Estimer une distance et un temps de parcours en rue : déplacement individuel

Lieu

Un trottoir ou un parc à proximité de l'école.

Matériel

Quatre chronomètres, huit cônes, de quoi écrire, un support (planchette à pince), le dossier d'exercices - Partie 1 pour chaque élève (à trouver en annexe et sur le site mobilité-mobilité.brussels/fr/ecole - annexe 2), des chasubles pour les adultes et éventuellement pour les élèves.

Préparation

- Choisissez un trottoir ou un parc à proximité de l'école où vous pourrez laisser les élèves se déplacer individuellement. Repérez-y un parcours de minimum 100 mètres (choisissez un nombre rond), avec un point d'arrivée visible depuis le point de départ.
- Placez quatre cônes sur la ligne de départ, espacés d'environ 1 mètre. Rendez-vous à la fin du parcours et placez les quatre derniers cônes en face des quatre premiers.

Exercice

- Quand le parcours est prêt, demandez aux élèves d'estimer la distance à parcourir et de la noter dans leur dossier d'exercices - Partie 1.
- Donnez-leur ensuite la véritable distance.
- Demandez-leur d'estimer et de noter combien de temps ils vont mettre à parcourir cette distance.
- Répartissez les élèves en quatre groupes, qui se mettent en file derrière chaque cône. Distribuez un chronomètre à chaque groupe. Faites parcourir le trajet aux élèves, quatre par quatre.
Le 1^{er} élève de chaque file donne son dossier au 2^e élève, et marche sur le parcours. Le 2^e élève le chronomètre et note son temps de parcours. Quand le 1^{er} élève est arrivé à la fin du parcours, il touche le cône de sa file pour indiquer au 2^e élève d'arrêter le chronomètre.
Le 2^e élève transmet ensuite son chronomètre et son dossier au 3^e élève afin de marcher à son tour. Faites une pile sur le côté avec les dossiers qui ont été complétés.
Le 1^{er} élève de chaque file revient au point de départ, après avoir effectué son trajet, pour chronométrer le dernier élève de sa file.

Points d'attention

- Il ne s'agit pas d'une course ! Il faut bien préciser aux élèves que l'exercice sert à leur donner une idée de leur propre rythme de marche.
- Répétez l'exercice plusieurs fois au cours de l'année pour renforcer la base de référence des élèves et ancrer la compétence.

Exercer la compétence 1 pendant une balade en ville

Pour des propositions de balades en ville, voir la partie 2 (p. 27). Au sein de chaque balade, vous aurez l'occasion d'exercer davantage la compétence 1.

COMPÉTENCE 2a

ÊTRE CONSCIENT DE LA PLACE
ET DE L'ÉQUIPEMENT RÉSERVÉS À
CHAQUE MODE DE DÉPLACEMENT
DANS L'ESPACE PUBLIC

Objectif

Les élèves savent repérer les zones dédiées aux différents modes de déplacement et ils reconnaissent les équipements urbains.

Sous-compétences

- Identifier les équipements et l'infrastructure dédiés à chaque mode de déplacement.
- Comprendre la notion d'espace public et sa répartition.

Les modes de déplacement dans l'espace public : reconnaître l'infrastructure et l'équipement urbain

Lieu En classe.

Matériel Le dossier d'exercices - Partie 1 pour chaque élève (à trouver en annexe et sur le site mobilité-mobilité.brussels/fr/ecole - annexe 2).

- Exercice**
- Demandez aux élèves de repérer dans chaque image l'équipement urbain et l'espace dédiés aux différents modes de déplacement : marche, vélo (et trottinette), transports en commun (bus, tram, métro et train), voiture (et voiture partagée).
 - Discutez de leurs observations : Quel mode prend le plus de place dans la rue ? Dans quel espace les élèves préfèrent-ils se déplacer ? Qu'est-ce qui rend la ville agréable selon eux ? Qu'est-ce qui pourrait être ajouté/retiré de certaines images ?
 - Faites-leur comparer les différents modes de déplacement dans la dernière partie de l'exercice.

Remarque L'exercice peut se faire en groupe.



Audit : Quelle est la répartition de l'espace public dans la rue de notre école ?

Lieu	En classe et dans la rue de l'école.
Matériel	Le dossier d'exercices - Partie 1 pour chaque élève (à trouver en annexe et sur le site mobilité-mobilité.brussels/fr/ecole – annexe 2), un mètre ruban ou un mètre de chantier, des chasubles pour les adultes et éventuellement pour les élèves.
Accompagnement	Un-e ou deux accompagnant-es supplémentaires.
Préparation	Faites un repérage préalable de la répartition de l'espace public autour de l'école.
Exercice	• Complétez la première partie de l'exercice en classe : estimez la largeur des différentes parties de la rue de l'école (trottoirs, pistes cyclables, places de parking, bandes de circulation des voitures et des bus...) en vous basant sur les illustrations dans le dossier d'exercices - Partie 1. • Rendez-vous ensuite dans la rue de l'école, en emportant la partie audit du dossier d'exercices - Partie 1 et de quoi écrire. • Mesurez ensemble le trottoir, et éventuellement les places de parking ou d'autres éléments qui ne vous mettent pas en danger. • Répartissez les élèves en groupes de maximum quatre et demandez-leur d'observer la rue et de remplir l'audit. • Revenez en classe pour la conclusion. Laissez les élèves noter individuellement leurs conclusions dans leur dossier, puis discutez de leurs réponses en groupe : Y a-t-il des éléments qui reviennent chez la majorité des élèves ? Y a-t-il de grandes différences d'opinions ?
Conseils	• Cet exercice se fait idéalement juste après le précédent. Ainsi la réflexion entamée avec la découverte des infrastructures et de l'équipement urbain se concrétise en observant l'environnement de l'école. • Si vous trouvez une bonne photo de la rue de votre école en vue aérienne, les élèves peuvent mesurer les différentes parties de la rue sur papier, puis, avec l'échelle de la carte, réaliser une règle de trois pour savoir combien mesure chaque partie en réalité. • Vous pouvez trouver des vues aériennes de Bruxelles sur Google Maps, ainsi que sur Brugis et Mobigis, qui vous permettent de vous concentrer sur certaines données comme les passages pour piétons, les lignes de transports en commun ou encore les équipements cyclistes.



Mon quartier idéal (activité pour aller un pas plus loin)

Lieu	En classe.
Matériel	Le dossier d'exercices - Partie 1 (à trouver en annexe et sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole - annexe 2), du papier et des crayons de couleurs pour chaque élève.
Préparation	Cherchez l'adresse de l'échevin-e de l'enseignement et/ou de la mobilité et/ou de l'urbanisme de la commune de l'école.
Exercice	- Faites dessiner aux élèves leur « rue idéale » sur une feuille à part : S'ils n'avaient aucune contrainte, qu'est-ce qu'ils aimeraient ajouter ou retirer au quartier de l'école ? - Affichez chaque dessin au tableau et laissez quelques minutes aux élèves pour découvrir les dessins des autres. - Comparez les dessins : Que voyez-vous de similaire ou de différent dans les dessins ? En rassemblant toutes les idées, quelle serait la rue idéale de la classe ? - Écrivez à votre commune pour décrire les constatations de votre audit et la rue idéale des élèves. N'hésitez pas à inclure quelques dessins dans l'enveloppe et à inviter les échevin-es et conseiller-ères à venir en discuter en classe ou pendant un exercice en rue. - Prévenez également les parents en utilisant les canaux de communication de votre école et en affichant les dessins dans l'école, pour sensibiliser également les adultes à l'environnement scolaire.
Remarque	Pour approfondir le débat sur l'espace public avec vos élèves, vous pouvez également évoquer les contraintes à respecter : besoins pour les véhicules d'urgence (pompiers, police, ambulances) et les camions poubelle, la différenciation des voiries entre les modes (vous trouverez plus d'informations sur la spécialisation multimodale des voiries sur le site be.brussels/fr/transport-mobilite/enjeux-de-la-mobilite/plan-regional-de-mobilite/les-actions-du-plan-new/good-network). La rue idéale des élèves n'est pas toujours possible, mais comment s'en rapprocher ? Quels dessins sont les plus réalistes ?

Exercer la compétence 2 pendant une balade en ville

Pour des propositions de balades en ville, voir la partie 2 (p. 27). Au sein de chaque balade, vous aurez l'occasion d'exercer davantage la compétence 2.

COMPÉTENCE 3a

SE PRÉPARER ET PARTIR À PIED À LA DÉCOUVERTE DE LA VILLE

Objectif

Les élèves sont capables de préparer une balade à Bruxelles (avec l'aide d'un-e adulte) et prennent plaisir à découvrir la ville et à s'y déplacer à pied.

Sous-compétences

- Connaître les avantages de la marche.
- Savoir préparer un itinéraire à pied sur une carte.
- Prendre plaisir à la marche en ville.

Les avantages de la marche

Lieu	En classe.
Matériel	Le dossier d'exercices - Partie 1 pour chaque élève (à trouver en annexe et sur le site mobilité-mobilité.brussels/fr/ecole – annexe 2).
Exercice	Faites compléter aux élèves la partie « Les avantages de la marche » du dossier d'exercices - Partie 1 (p. 16 de l'annexe 2) et discutez-en en classe. • Listez les avantages cités par les élèves et commentez-les : Quels avantages leur semblent les plus importants ? Lesquels sont aussi des avantages pour d'autres modes de déplacement, comme le vélo ? Peuvent-ils nommer des situations concrètes lors desquelles ils ont expérimenté ces avantages ? • Puis, faites compléter le puzzle aux élèves et discutez des avantages représentés auxquels ils n'auraient pas pensé.

Bruxelles, une ville pour se promener

Lieu	En classe.
Matériel	Le dossier d'exercices - Partie 1 pour chaque élève (à trouver en annexe et sur le site mobilité-mobilité.brussels/fr/ecole – annexe 2), une carte du quartier de l'école et idéalement du quartier des élèves.
Exercice	Faites compléter aux élèves la partie « Bruxelles, une ville pour se promener » du dossier d'exercices - Partie 1 (p. 20 de l'annexe 2) et discutez-en en classe : Les élèves ont-ils reconnu tous les lieux ? Quels lieux pourraient être ajoutés ? Dans leur quartier, qu'apprécient-ils particulièrement ?

Je prépare un itinéraire

Lieu

En classe.

Matériel

Le dossier d'exercices - Partie 1 pour chaque élève (à trouver en annexe et sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole – annexe 2), quatre plans du réseau STIB (stib-mivb.be), quatre plans du réseau SNCB à Bruxelles (belgiantrain.be/fr/travel-info/train-offer/s-train/s-train-brussels) et quatre cartes de Bruxelles (celle de la p. 21 du dossier d'exercices, ou une carte touristique à trouver auprès de votre commune, ou sur le site de visit.brussels/fr/visiteurs/organisez-votre-sejour/practical-info/brochures-et-plans).

Préparation

Repérez l'école et la Grand-Place sur la carte de Bruxelles, ainsi que les lieux par lesquels on demande aux élèves de passer (voir dossier d'exercices - Partie 1). Identifiez un trajet en transports en commun pour vous rendre de l'école à la Grand-Place.

Suite page suivante



Je prépare un itinéraire (suite)

Exercice

Partie 1 -

Se rendre à la Grand-Place

- Répartissez les élèves en quatre groupes et distribuez à chaque groupe une carte de Bruxelles, un plan du réseau STIB et du réseau SNCB.
- Demandez aux élèves de repérer la Grand-Place ainsi que l'école sur les différentes cartes (donnez-leur éventuellement le nom de l'arrêt de transports en commun le plus proche).
- Si la distance entre votre école et la Grand-Place est courte (1 à 2 km), vous pouvez également demander aux élèves de repérer l'Atomium ou un autre lieu connu.
- Sur la carte touristique ou la carte de la p. 21 du dossier d'exercices, demandez-leur de définir et de dessiner un itinéraire pour se rendre jusqu'à la Grand-Place depuis l'école. Vous pouvez ajouter des options : choisissez un trajet uniquement en métro, choisissez un trajet qui combine au moins deux modes de transport différents.
- Comparez les itinéraires des groupes. Demandez aux élèves ce qui a influencé leur choix.
- Montrez ensuite l'itinéraire que vous aviez prévu et, s'il est très différent de celui des élèves, expliquez-leur pourquoi vous l'avez choisi (pour éviter des axes roulants, une traversée dangereuse...).

Exercice

Partie 2 -

Choisir un itinéraire de balade

- Rendez à chaque groupe sa carte sur laquelle est dessiné l'itinéraire pour rejoindre la Grand-Place.
- Faites compléter aux élèves la partie « Je prépare un itinéraire » du dossier d'exercices - Partie 1, puis comparez les itinéraires proposés. S'il y a eu de grandes différences, quelles étaient les raisons des choix des élèves ?

Point

d'attention

- Cet exercice se fait en groupes mais veillez à ce que chaque élève puisse participer à l'identification d'un itinéraire.

Exercer la compétence 3 pendant une balade en ville

Pour des propositions de balades en ville, voir la partie 2 (p. 27). Au sein de chaque balade, vous aurez l'occasion d'exercer davantage la compétence 3.

PARTIE 2 : EXERCER LES COMPÉTENCES PENDANT DES BALADES EN VILLE

Maintenant que vos élèves se sont exercés en classe et autour de l'école, il est temps de partir en balade pour découvrir la ville, prendre plaisir à la marche et mettre en application leurs connaissances et compétences. Pour cela, munissez-vous du dossier d'exercices - Partie 2 : « Je pars en balade avec ma classe ».

Dans cette partie du manuel, vous trouverez des exercices spécifiques aux compétences vues et des conseils pour les intégrer dans les balades.

Vous trouverez dans les annexes 4.1 à 4.18 des balades et lieux recommandés pour exercer les compétences nouvellement acquises.

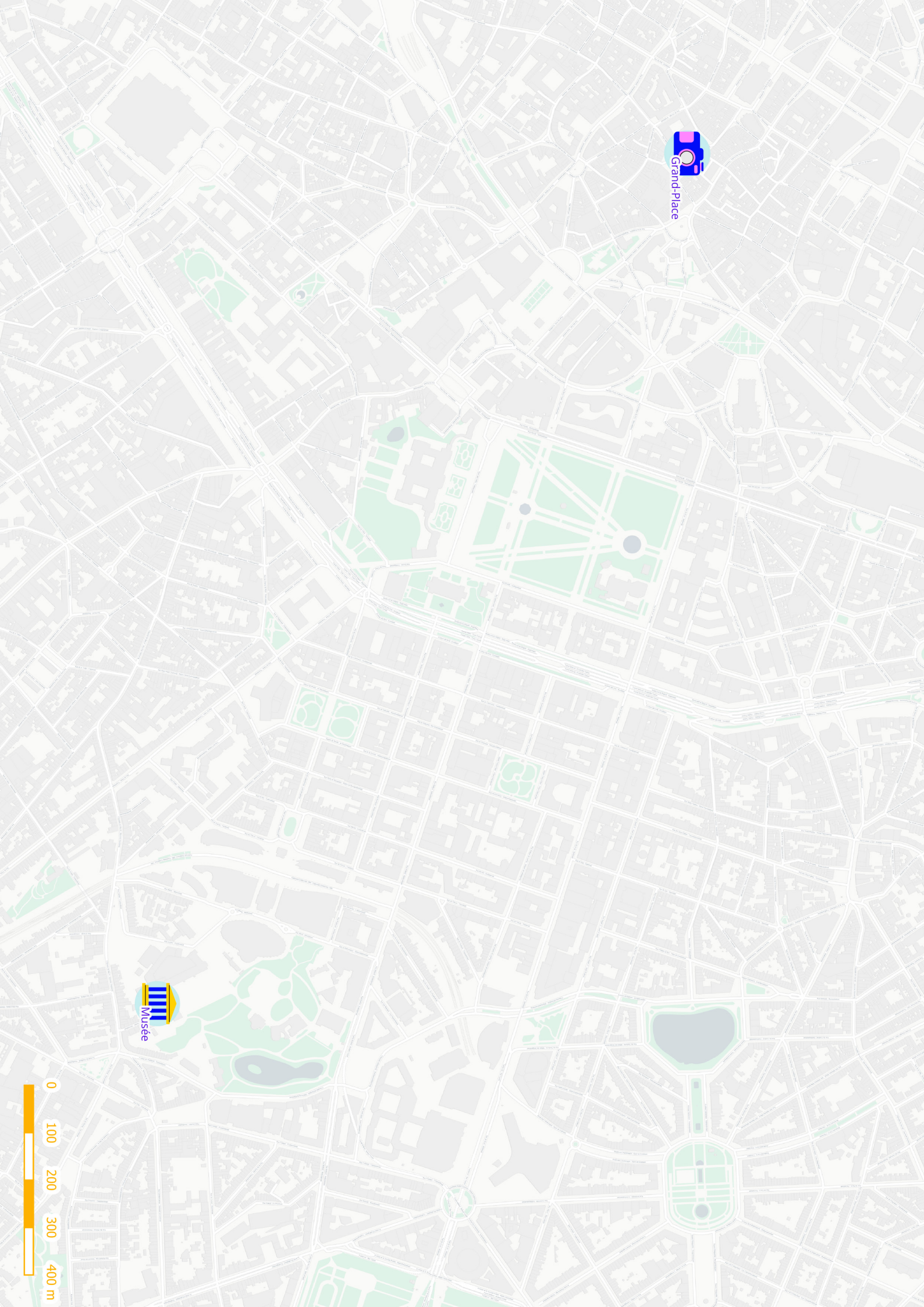
Les balades proposées en annexe peuvent être adaptées. Nous suggérons de réaliser plusieurs balades au cours du 3^e degré primaire, afin de découvrir Bruxelles et le plaisir de la marche.

Préparer une balade : choisir un itinéraire pour rejoindre le point de départ

Pour préparer la balade choisie, vous pouvez refaire l'exercice « Je prépare un itinéraire » de la compétence 3 (p. 25-26) afin de rejoindre le point de départ. Laissez les élèves s'entraîner à choisir un itinéraire. S'ils choisissent des itinéraires très différents du vôtre, expliquez vos choix (sécurité, temps de parcours, exercices que vous voudriez faire en route...).

Toutes les balades permettent d'exercer les trois compétences du Badge Piéton d'Or. Afin de ne rien oublier avant, pendant et après la balade, consultez la check-list (p. 36).





Grand-Place



Musée



Prévoyez l'accompagnement nécessaire aux sorties : un-e ou deux accompagnant-es supplémentaires vous permettront de vous balader avec plus de tranquillité tout en réalisant les exercices liés aux compétences du Badge.

Compétences pré-requises : exercices de rappel

Dans chaque balade, nous proposons des lieux intéressants pour rappeler les compétences pratiques du Badge Piéton d'Argent (2^e degré primaire).

Référez-vous à l'annexe 1 ou aux manuels précédents disponibles sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole pour le détail des règles d'or de traversée sur ou hors passage pour piétons et sur les règles de déplacement en groupe.

Avant de partir, faites compléter aux élèves la partie « Rappels théoriques de sécurité routière » du dossier d'exercices - Partie 2.

Arrivés aux lieux d'exercices, arrêtez-vous avec vos élèves à un endroit sûr et prenez le temps d'observer la situation. Demandez-leur comment ils pensent pouvoir traverser ou avancer dans la situation particulière qui se présente : Quelles sont les règles d'or à respecter à cet endroit ? Quels sont les risques potentiels qu'on pourrait rencontrer et comment les éviter ?

Une fois que les élèves ont donné la/les bonne(s) réponse(s), faites-leur faire l'exercice un par un. Précisez où ils doivent s'arrêter. Dans le cas de traversées, un-e accompagnant-e attend les élèves de l'autre côté de la chaussée.

Balades du Badge Piéton d'Or

Quelques points d'attention concernant les balades :

- Les balades en annexes sont des propositions qui vous permettront de mettre en pratique les trois compétences de ce manuel, d'exercer les compétences pratiques abordées dans le manuel du Badge Piéton d'Argent et surtout de découvrir la ville et le plaisir de la marche.
- Les informations fournies dans les balades ne sont pas exhaustives. Nous donnons des exemples de bonnes réponses pour faciliter votre travail avec les élèves.
- Les infrastructures peuvent évoluer au fil des années. Ce manuel a été rédigé fin 2024, il est donc possible que certains travaux aient été effectués entre cette date et le moment où vous le tenez entre vos mains.

COMPÉTENCE 1b

ESTIMER UNE DISTANCE ET UN TEMPS DE PARCOURS

Estimer un temps de parcours

Lieu	Pendant une des balades proposées.
Matériel	Au moins un chronomètre, de quoi écrire, un dossier d'exercices - Partie 2 imprimé pour chaque élève (annexe 3), une carte de la balade choisie (annexes 4.1 à 4.18), des chasubles pour les adultes et éventuellement pour les élèves. Vous trouverez les annexes dans la pochette de ce manuel et sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole .
Accompagnement	Un·e ou deux accompagnant·es supplémentaires.
Préparation	Choisissez une balade. Imprimez la carte de la balade choisie et repérez le lieu d'arrêt de transports en commun à 1 km du départ (indiqué sur la carte).
Exercice	• Avant de partir, montrez l'itinéraire aux élèves et demandez-leur d'estimer le temps de parcours total. Ils peuvent se référer au nombre de kilomètres à parcourir et aux informations qu'ils ont retenues des exercices préparatoires. Rappelez-leur qu'on marche moins vite en groupe qu'individuellement et qu'on doit prendre le temps à chaque carrefour pour traverser en sécurité. Les élèves notent leurs estimations dans leur dossier d'exercices - Partie 2. • Au départ de la balade, indiquez aux élèves le point sur la carte qui marque le 1^{er} kilomètre parcouru. • Parcourez le 1^{er} kilomètre en le chronométrant. • Pour rappel, les traversées sont incluses dans le temps de parcours. Le chronomètre doit être mis en pause uniquement pour des arrêts non prévus dans l'itinéraire (élève qui doit refaire ses lacets, temps d'explication, observation d'un point d'intérêt...). • Après avoir parcouru 1 km, montrez aux élèves le temps de parcours sur votre chronomètre. Demandez-leur de ré-estimer, si nécessaire, le temps que le reste de la balade prendra, et de le noter dans leur dossier. • Pendant le reste de la balade, chronométrez le parcours (en mettant le chronomètre en pause pendant les temps d'arrêts externes au trajet). Vous pouvez désigner un élève responsable du chronomètre pour chaque kilomètre de balade. Lorsqu'ils ne sont pas responsables du chronomètre, les élèves peuvent participer pleinement aux autres aspects des exercices et observer ce qui les entoure sans distraction.

Points d'attention

- Si vous disposez de plusieurs chronomètres, vous pouvez réduire le risque d'erreurs. Distribuez deux ou trois chronomètres parmi les élèves pour un résultat optimal. Prenez la moyenne des différents chronomètres.
- Évitez que les élèves prennent la balade comme une course parce qu'elle est chronométrée. Ceci pourrait en pousser certains à oublier les règles de sécurité.

Estimer une distance

Lieu

Pendant une des balades proposées.

Matériel

Un mètre de chantier ou un mètre ruban, de quoi écrire, un dossier d'exercices - Partie 2 pour chaque élève (annexe 3), une carte de la balade choisie (annexes 4.1 à 4.18), des chasubles pour les adultes et éventuellement pour les élèves. Vous trouverez les annexes dans la pochette de ce manuel et sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole.

Accompagnement

Un-e ou deux accompagnant-es supplémentaires.

Préparation

Repérez sur la carte de la balade une rue d'au moins 50 mètres de long. Des rues adéquates sont suggérées dans la description de chaque balade.

Exercice

- Arrêtez-vous dans une rue adéquate.
- Indiquez aux élèves un point dans la rue à minimum 25 mètres et maximum 100 mètres. Demandez-leur d'estimer la distance qui les sépare de ce point et de la noter dans leur dossier.
- Mesurez la distance réelle et demandez-leur de la noter dans leur dossier.
- Parcourez de nouveau la distance et comptez le nombre de voitures garées et de places de parking vides sur le chemin.
- Calculez le nombre de voitures garées qui entrent dans la distance parcourue, par exemple :
 - 50 mètres = 8 voitures + 4 places de parking vides croisées = de la place pour 12 voitures garées. Donc une voiture mesure environ 4 mètres de long.
- Identifiez un nouveau point dans la rue et demandez aux élèves d'estimer la distance qui les sépare de ce point en comptant le nombre de places de parking jusqu'au point défini.
- Parcourez la distance en la mesurant.

Points d'attention

- Les voitures garées et les places de parking sont un bon moyen d'estimer une distance car elles offrent une référence. La longueur des voitures varie, mais 4 mètres est une bonne moyenne.
- Vous pouvez répéter cet exercice plusieurs fois pendant la balade afin d'ancrer la compétence.

COMPÉTENCE 2b

ÊTRE CONSCIENT DE LA PLACE
ET DE L'ÉQUIPEMENT RÉSERVÉS À
CHAQUE MODE DE DÉPLACEMENT
DANS L'ESPACE PUBLIC

Audit : Répartition de l'espace public

Lieu	Pendant une des balades proposées.
Matériel	De quoi écrire, quatre cartes de la balade choisie et le dossier d'exercices - Partie 2 (partie audit, p. 4) pour chaque élève, à trouver en annexe et sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole (annexe 3).
Préparation	Répartissez les élèves en quatre groupes selon les modes de déplacement qui seront analysés pendant cet exercice : marche, vélo, transports en commun, voiture. Repérez dans la description et sur la carte de la balade choisie les endroits clés où les élèves pourront identifier les éléments de leur audit, ainsi que les rues où il est intéressant d'analyser la répartition de l'espace public et la place offerte aux piétons et aux cyclistes (voir annexes 4.1 à 4.18).
Exercice	• Demandez aux élèves de sortir de leur dossier d'exercices - Partie 2 la fiche d'audit qui correspond à leur mode de déplacement (marche, vélo, transports en commun, voiture). Chaque équipe reçoit une carte de la balade pour pouvoir mettre en évidence les rues dans lesquelles ils ont repéré des éléments correspondant à leur mode de déplacement, et indiquer le nom des rues dans leur fiche d'audit. • Pendant la balade, chaque groupe doit compléter l'audit qui correspond à son mode de déplacement, en observant l'environnement urbain. Arrêtez-vous dans les rues suggérées dans la description de la balade choisie et demandez aux élèves ce qu'ils constatent par rapport à la répartition de l'espace public : Pensent-ils que tous les modes de déplacement ont leur place dans cette rue ? Pensent-ils qu'il est souhaitable et possible de mieux répartir l'espace public ? Comment ? Quelles sont les contraintes ? • Au retour de la balade, discutez de l'espace public en groupe. Comparez les fiches des différents groupes. Quel mode de déplacement prend généralement le plus de place ? Pensent-ils qu'il aurait été bien de trouver l'infrastructure X ou l'équipement Y à certains endroits (une piste cyclable pour une meilleure sécurité des cyclistes ou un passage pour piétons dans une rue fréquentée, par exemple) ?

**Proposition
pour aller
plus loin**

Proposez aux élèves d'indiquer sur une carte du quartier de l'école où ils pensent trouver chaque élément de l'audit. Pendant l'année, les élèves pourront repérer les infrastructures pendant des balades avec l'école ou pendant d'autres trajets en autonomie ou avec leurs parents.

**Point
d'attention**

Au cours de chaque balade, nous proposons deux rues à comparer, avec un profil très différent. Réfléchissez avec les élèves à l'espace dédié aux différents modes de déplacement. Cette comparaison permet aux élèves de réfléchir aux aménagements urbains et au confort et à la sécurité des déplacements des piétons et des cyclistes.

Vous pouvez faire réfléchir les élèves aux endroits où une autre répartition de l'aménagement semble nécessaire et aux rues où l'aménagement actuel semble adapté, même s'il ne concerne pas tous les modes de déplacement. Il est normal que certaines rues n'offrent pas de place à tous les modes de déplacement, mais il est intéressant d'éveiller la curiosité des élèves aux aménagements pour les modes actifs (piétons et cyclistes) et de voir si certaines rues pourraient être mieux aménagées.

Par exemple : les transports en commun ne circulent pas dans toutes les rues et n'ont donc pas besoin d'un site propre partout, mais en ont-ils un dans les rues où cela serait souhaitable ? Que faudrait-il mettre en place dans une rue où la voiture est omniprésente pour mieux accueillir les piétons et les cyclistes ? Les trottoirs leur semblent-ils toujours assez larges, proportionnellement au reste de la rue ? Y a-t-il des rues sans pistes cyclables où l'on aurait pu en mettre, en considérant la largeur de la rue et la densité du trafic ? Dans les rues résidentielles, serait-il possible/souhaitable de réduire l'espace dédié à la voiture ? ...



COMPÉTENCE 3b

SE PRÉPARER ET PARTIR À PIED À LA DÉCOUVERTE DE LA VILLE

Je me balade à Bruxelles en observant ce qui m'entoure

Lieu	Pendant une des balades proposées.
Matériel	De quoi écrire, le dossier d'exercices - Partie 2 pour chaque élève (à trouver en annexe et sur le site mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole – annexe 3), des chasubles pour les adultes et éventuellement pour les élèves.
Préparation	Aucune.
Accompagnement	Un-e ou deux accompagnant-es supplémentaires.
Exercice	• Avant de partir en balade, demandez aux élèves de réfléchir à ce qu'ils aimeraient découvrir dans leur ville et de le noter dans leur dossier (plaines de jeux, parcs, boulangeries...). S'ils devaient faire découvrir la ville à un ami, que lui montreraient-ils (beaux bâtiments, fresques murales, glaciers, terrains de sport...) ? Notez toutes les idées des élèves au tableau. • Pendant la balade, demandez aux élèves de rester attentifs à ce qui les entoure et d'essayer de repérer ce qu'ils ont cité. • Après la balade, retournez vers la liste du tableau et cochez les éléments qui ont été vus par les élèves. Les élèves peuvent compléter leur dossier d'exercices - Partie 2 au même moment pour indiquer s'ils ont vu ou non ce qu'ils avaient noté. • Discutez de ce qui a été vu ou pas : Bruxelles leur semble-t-elle une belle ville ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ? En tant que piétons, ont-ils vu des choses qu'ils n'auraient pas pu voir (ou pas de la même manière) en utilisant un autre mode de déplacement ?



Avant-pendant-après la balade : les étapes pour préparer une balade du Badge Piéton d'Or avec toutes les compétences

Avant la balade

- ☐ Préparez l'itinéraire pour aller au point de départ, de votre côté puis avec vos élèves : voir exercice « Je prépare un itinéraire », p. 20 de l'annexe 2 (dossier d'exercices - Partie 1).
- ☐ Répartissez les élèves en quatre groupes d'audit (voir p. 32 de ce manuel).
- ☐ Distribuez une carte de la balade à chaque groupe.
- ☐ Faites compléter aux élèves la partie « Avant la balade », p. 3 de leur dossier d'exercices - Partie 2 (Annexe 3) :
 - ☐ « Estimer le temps de parcours de la balade ».
 - ☐ « Je me balade à Bruxelles en observant ce qui m'entoure - préparation ».

Pendant la balade

- ☐ Arrêtez-vous si besoin aux endroits indiqués pour faire des rappels des compétences pratiques du Badge Piéton d'Argent.
- ☐ Au départ de la balade, indiquez le 1^{er} km sur la carte. Chronométrez le temps que vous mettez à parcourir cette distance.
 - ☐ Faites compléter la partie de l'exercice « Après le 1^{er} km », voir p. 3 du dossier d'exercices - Partie 2.
 - ☐ Faites chronométrer le reste de la balade par plusieurs élèves, en mettant les chronomètres sur pause si vous faites un exercice particulier ou si vous vous arrêtez pour une raison indépendante du trajet.
- ☐ Arrêtez-vous dans une rue pour vous exercer à l'estimation des distances.
 - ☐ Faites compléter l'exercice « Estimer une distance », voir p. 3 du dossier d'exercices - Partie 2.
- ☐ Arrêtez-vous dans des rues qui permettent aux élèves de compléter leurs fiches d'audit de l'espace public : exercice « Audit : répartition de l'espace public », p. 4 du dossier d'exercices - Partie 2.
- ☐ Rappelez aux élèves d'être attentifs à ce qui les entoure pour repérer des chouettes lieux.

Après la balade

- ☐ Faites compléter la partie « Après la balade » du dossier d'exercices - Partie 2 (p. 9) :
 - ☐ « Calcul du temps de parcours de la balade ».
 - ☐ « Je me balade à Bruxelles en observant ce qui m'entoure ».
- ☐ Comparez les fiches d'audits des élèves.
- ☐ Comparez la liste des chouettes éléments que les élèves souhaitaient voir et ceux qu'ils ont réellement vus.
- ☐ Demandez aux élèves leur avis sur la balade : Était-ce chouette ? Qu'ont-ils préféré ? Connaissaient-ils les lieux par lesquels vous êtes passés ?
- ☐ Faites remplir aux élèves une fiche d'auto-évaluation (annexe 5).
- ☐ Utilisez la fiche de contrôle (annexe 6) pour noter vos observations et les points sur lesquels vous devez encore travailler ensemble.

Carte Piéton d'Or

Les balades auront permis aux élèves de découvrir la ville et de renforcer leurs compétences de piéton.

En fin de parcours, quand vous aurez réalisé toutes les balades que vous souhaitiez faire, rassemblez vos notes (annexe 6) et les auto-évaluations des élèves (annexe 5 + dossier d'exercices - Partie 1) pour compléter les « Cartes Piéton d'Or », destinées aux parents. Notez-y les points forts et les points d'amélioration de chaque élève. Les élèves reçoivent cette carte pour la montrer à leurs parents. De cette manière, les parents sont mis au courant des compétences piétonnes acquises par leur enfant, et peuvent être motivés à continuer l'entraînement à la maison.

Distribuez les **récompenses** aux élèves.

Une petite cérémonie avec les parents et la direction est valorisante pour les élèves, et aide à faire connaître le projet.

Vous pouvez toujours télécharger de nouveaux exemplaires des annexes, et commander des Cartes pour les parents et des récompenses pour les élèves sur le site de Bruxelles Mobilité (mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole).



3.

Comment vous outiller ?

Votre école souhaite mieux s'équiper pour mener à bien le programme d'apprentissage proposé ? Vous souhaitez recevoir plus d'informations et mieux vous outiller afin de mener vos élèves vers le Badge ? Nous pouvons vous aider, vous n'êtes pas seul-e dans cette démarche ! Découvrez ci-après différentes pistes pour vous équiper, vous former et entrer en contact avec d'autres écoles.



3.1. LES PLANS DE DÉPLACEMENTS SCOLAIRES

Votre école souhaite travailler de manière plus proactive sur la mobilité active ? Nous vous invitons, si ce n'est pas encore le cas, à vous inscrire aux Plans de Déplacements Scolaires (PDS).

Un PDS permet à une école de mieux comprendre sa situation en matière de mobilité et d'être guidée dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan d'action pour promouvoir des **déplacements plus actifs et plus sûrs**.

Les écoles en PDS sont accompagnées par un **coach de mobilité** pendant 18 mois, période pendant laquelle elles reçoivent toutes les informations nécessaires pour pouvoir ensuite continuer le travail en **autonomie**.

Les écoles en PDS peuvent également bénéficier d'une **large offre** de matériel (piste de circulation, chasubles...) ainsi que d'animations (par exemple pour découvrir le quartier à pied), de formations et de services.

Pour profiter de ces aides, les écoles en PDS peuvent introduire un **plan d'action** auprès de Bruxelles Mobilité. Les demandes de soutien dans les plans d'action sont évaluées par Bruxelles Mobilité dans l'esprit de sa vision de la mobilité scolaire, à savoir « **Le public scolaire se déplace activement et en toute sécurité** ».

Pour plus d'informations, nous vous invitons à parcourir le site de Bruxelles Mobilité : mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecoles (partie « Les Plans de Déplacements Scolaires »).

Les écoles en PDS sont également chaque année les invitées d'honneur au **Salon de la Mobilité Scolaire** : un événement riche en informations et échanges entre les écoles et avec les associations bruxelloises actives dans le secteur de la mobilité.

3.2. LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Toute école bruxelloise, en PDS ou non, peut répondre à l'appel à projet « Semaine de la Mobilité », qui se déroule chaque année du 16 au 22 septembre. En répondant à cet appel, les écoles peuvent bénéficier d'**aide pour leurs actions**.

Les projets doivent avoir un lien direct avec la Semaine de la Mobilité, et contribuer à la vision de Bruxelles Mobilité sur la mobilité scolaire : « Le public scolaire se déplace activement et en toute sécurité ». Les projets sont évalués par rapport à cette vision et en tenant compte de l'enveloppe budgétaire disponible.

Les aides reprises dans le catalogue de la partie PDS du site de Bruxelles Mobilité sont réservées aux écoles dans la démarche PDS et peuvent

uniquement être demandées par ces écoles via leur plan d'action. Il s'agit entre autres de matériel que ces écoles peuvent utiliser tout au long de l'année scolaire pour soutenir leurs activités structurelles de mobilité. Les éléments de ce catalogue ne peuvent pas être sollicités via l'appel à projet « Semaine de la Mobilité ».

3.3. LA NEWSLETTER MOBILITÉ SCOLAIRE

Abonnez-vous à la newsletter de Bruxelles Mobilité sur la mobilité scolaire pour vous tenir informé-e des appels à projets, des activités de ses partenaires, des bonnes pratiques et de toutes les infos mobilité utiles en Région bruxelloise : mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole.

3.4. MATÉRIEL EN PRÊT

➡ Réseau IDée

Le Réseau IDée peut vous fournir de nombreuses ressources pédagogiques pour aborder la mobilité en classe. La plupart sont téléchargeables directement sur leur site : reseau-idee.be

- Move ! La malle pédagogique sur la thématique de la mobilité. Vous pouvez l'emprunter pour quelques semaines et expérimenter les différents outils qu'elle contient. Les outils sont déclinés en deux tranches d'âges (5-8 ans et 8-12 ans) et dans deux contextes pour approfondir la question de la mobilité : en classe (découverte et sensibilisation aux enjeux) et en rue (mise en pratique sur le chemin de l'école ou en excursion).

➡ Communes

Certaines communes mettent à disposition des écoles du matériel en prêt sur demande. De nombreuses communes offrent également un soutien dans l'organisation de rangs à pied, de rues scolaires et d'autres activités. Contactez le service mobilité ou le service enseignement de votre commune pour vérifier ce qu'ils proposent.

3.5. IMPLIQUER LES PARENTS ET ÉQUIPER LES ENFANTS

Plus les parents sont impliqués, plus vos élèves sont susceptibles de sortir à pied régulièrement et d'affiner ainsi leurs compétences. Communiquez leur l'importance que votre école attache à la mobilité active à l'occasion des réunions de parents, lors des journées portes ouvertes et dans vos newsletters. Une petite attention pour les bénévoles qui aident lors de sorties piétonnes peut faire des miracles pour la motivation.



ANNEXES

Toutes les annexes sont disponibles à la fin du manuel ainsi que sur le site de Bruxelles Mobilité mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole

➡ Annexe 1 : Rappel des règles d'or (p. 9)

➡ Annexe 2 : Dossier d'exercices - Partie 1 : En classe et autour de l'école (p. 15)

➡ Annexe 3 : Dossier d'exercices - Partie 2 : Je pars en balade avec ma classe (p. 27)

.....

BALADES EN VILLE (p. 27) :

➡ Annexe 4.1 : Balade 1 « Boucle Anspach »

➡ Annexe 4.2 : Balade 2 « En partant de la Basilique »

➡ Annexe 4.3 : Balade 3 « De Miroir à Miroir »

➡ Annexe 4.4 : Balade 4 « Uccle-Sud »

➡ Annexe 4.5 : Balade 5 « Saint-Gilles »

➡ Annexe 4.6 : Balade 6 « En Forêt de Soignes »

➡ Annexe 4.7 : Balade 7 « Du canal à la campagne »

➡ Annexe 4.8 : Balade 8 « Sur les traces d'Erasme »

➡ Annexe 4.9 : Balade 9 « Promenons-nous dans le bois... du Wilder »

➡ Annexe 4.10 : Balade 10 « Un peu d'histoire de l'art à Schaerbeek »

➡ Annexe 4.11 : Balade 11 « Un coin de verdure autour de l'Atomium »

➡ Annexe 4.12 : Balade 12 « Vers Flagey via le Bois de la Cambre »

➡ Annexe 4.13 : Balade 13 « L'ULB et ses environs »

➡ Annexe 4.14 : Balade 14 « Bruxelles, capitale belge, capitale européenne »

➡ Annexe 4.15 : Balade 15 « À Watermael-Boitsfort »

➡ Annexe 4.16 : Balade 16 « Beekkant et Gare de l'Ouest »

➡ Annexe 4.17 : Balade 17 « Le long de la Woluwe »

➡ Annexe 4.18 : Balade 18 « La BD à Bruxelles »

.....

➡ Annexe 5 : Fiche d'auto-évaluation (p. 37)

➡ Annexe 6 : Fiche de contrôle (p. 37)

➡ Annexe 7 : Cartes Piéton d'Or (p. 37)



BRUXELLES MOBILITÉ

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES